

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Auréliе GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

RAPPORT N° 170615-42-ENV-REÇU

le 21 JUIN 2017
APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE VALOR BEARN-SMTD

SOUS-PREFECTURE
OLORON S^TE MARIE

M. CASABONNE rappelle que par délibération en date du 6 décembre 2000, le Comité Syndical du SICTOM approuvait son adhésion au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets ménagers et assimilés du Bassin Est (SMTD).

Considérant le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et les arrêtés préfectoraux n°64-2016-07-22-011 portant suppression du SICTOM DU HAUT BEARN et n°64-2016-07-22-008 portant création de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn (CCPOVHB) entrés en application au 1^{er} janvier 2017,

Considérant l'exercice de la compétence obligatoire de la Collecte et du Traitement des déchets ménagers et assimilés par la nouvelle communauté de communes en lieu et place des communes au 1^{er} janvier 2017,

Il appartient à la CCPOVHB d'approuver :

- le transfert de la compétence Traitement au SMTD,
- les modifications des statuts de Valor Béarn SMTD (jointes à la présente délibération), conformément à l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **APPROUVE** le transfert de la compétence Traitement au SMTD
- **APPROUVE** les modifications statutaires de Valor Béarn SMTD

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17



Le Président

RECU
Daniel LACRAMPE

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON ST^E MARIE